

FORMATION/EMPLOI/CHOMAGE

Question 1 : Quels peuvent être les leviers pour garantir une orientation scolaire pertinente puis un accompagnement de qualité pour tous les jeunes ? Comment lever les nombreux obstacles à leur insertion professionnelle ?

L'orientation scolaire est un processus qui intervient bien après l'acquisition des savoirs fondamentaux. Afin de garantir une orientation pertinente et un accompagnement de qualité, il nous faut d'abord doter l'ensemble des élèves d'un bon niveau de connaissance des savoirs fondamentaux, dont la maîtrise de la langue. A la fin d'un CP, tous les enfants devront savoir lire, écrire et maîtriser les formes simples des quatre opérations de base.

A ces conditions, les orientations scolaires du lycée et collège prendront tout leur sens car les filières générales et professionnelles, incluant des passerelles, seront proposées à des adolescents préparés. Cette mesure redonnera tout son rôle au collège unique.

A l'identique, les élèves des classes de terminale bénéficieront d'une vraie politique d'orientation pour lutter contre l'échec massif des étudiants lors de la première année à l'université.

De plus, nous nous engageons à créer le Service National pour l'Emploi (SNE) pour les décrocheurs (jeunes entre 18 et 25 ans) d'une durée d'un an, en collaboration avec l'Education Nationale.

Je propose la mise en œuvre d'une sécurité professionnelle par le biais de crédit d'études pour les enfants qui ont quitté tôt le circuit scolaire et qui souhaitent reprendre des études.

Enfin, en ce qui concerne les obstacles liés à l'insertion professionnelle, notre projet pour lutter contre le chômage prévoit d'accroître l'accès à l'apprentissage pour atteindre 1 million d'apprentis à la fin du quinquennat.

Question 2 : Comment selon vous intégrer l'ensemble de la population active dans cette dynamique d'évolution sociale et de sécurisation des parcours ? Quels doivent être les effets attendus de la formation professionnelle continue ?

Nous devons accompagner et intégrer l'ensemble de la population active dans cette dynamique ; jeunes, actifs et inactifs.

Mes propositions sont donc multiples : créer un organisme régional ad hoc incluant les régions et les partenaires sociaux très au fait du monde du travail dédié à l'orientation des élèves, cibler les formations avec un budget plus important pour les jeunes et chômeurs de longue durée etc.

La formation professionnelle continue doit répondre à des enjeux de maintien aux postes de travail, d'accompagnement des salariés aux évolutions de leur environnement et de développement des hommes et des femmes de notre pays.

Question 3 : Sur quelle trajectoire économique (PIB, finances publiques, etc.) se base votre programme ? Quelle(s) mesure(s) mettriez-vous en place pour retrouver une croissance porteuse d'emplois pérennes ?

Mon programme qui vise à la reconquête industrielle et au développement de notre pays est fondé la maîtrise de nos finances publiques (incluant la réduction du train de vie de la classe politique) et une politique monétaire assurant à la fois des taux de change entre la France et les autres pays pour reconstituer des marges de compétitivité toute en conservant l'Euro en monnaie de réserve.

Je veux aussi cibler et simplifier les 20 milliards d'euros des dispositifs existants (CICE, pacte de responsabilité) vers des baisses de charges en direction des entreprises exposées à la concurrence internationale qui investissent en France. Pour inciter à l'emploi, nous devons exonérer de charges pendant 5 ans le recrutement en CDI d'un chômeur de longue durée – environ 1,2 million selon les chiffres de l'Insee. Pour réserver une large proportion d'achats publics (75% minimum) aux entreprises françaises lors des marchés publics, je propose d'adopter un « BUY French ACT » à la manière des Etats-Unis et de garantir des débouchés plus nombreux aux PME françaises en leur réservant 50% de la commande publique. Dans la même logique, il est impératif de baisser de moitié le taux de l'Impôt sur les Sociétés (IS) pour les bénéficiaires réinvestis sur le sol français et de mettre en place un étiquetage obligatoire sur les marchandises pour indiquer précisément la part de « fait en France » et favoriser le développement de labels régionaux.

Question 4 : Quelle politique mettriez-vous en place pour accompagner l'essor de ces nouvelles formes, d'emploi sans remettre en question les droits sociaux des travailleurs ?

Si le numérique entraîne d'importants gains de productivité dans les entreprises, il peut également être source de stress ou bien impacter le modèle économique du secteur. Notre défi est d'accompagner la transition numérique tout en respectant le respect des conditions de travail.

Question 5 : Le numérique bouleverse l'emploi ; il fait disparaître des métiers, en crée d'autres, pour l'instant insuffisamment intéressants pour le salarié. L'homme doit y trouver sa part et sa place. C'est pour cela que la CFTC appelle à un Grenelle du numérique et de la robotique. Soutiendrez-vous cette initiative ?

Nous soutiendrons un Grenelle du numérique et de la robotique. Cette initiative ne peut que s'inscrire dans notre projet pour le pays, alliant respect et innovation. Nous voulons donner à chacun sa place dans un pays soucieux d'agir maintenant pour préparer le futur.

Question 6 : Comment pensez-vous garantir un niveau de revenu digne qui permettra au travailleur et à sa famille de vivre décemment ?

Nous partageons votre attachement tant à la valeur travail ainsi qu'à la nécessaire reconnaissance sociale et sociétale des hommes et des femmes de notre pays.

Garantir un revenu digne pour que les travailleurs et leurs familles vivent décemment passe notamment par la reprise en main de notre économie en libérant les entreprises de leurs contraintes, un allègement des charges sociales pour favoriser l'embauche tout en augmentant le pouvoir d'achat des familles (+ 10 % des salaires nets) et la mise en œuvre du travail universel pour donner une activité à chaque français.

CONDITIONS DE TRAVAIL/SANTE AU TRAVAIL

Question 7 : De nombreux maux pourraient être évités si toutes les entreprises mettaient en œuvre certains principes liés au développement professionnel, à l'environnement de travail, au management, au salaire, au besoin de reconnaissance etc... Pensez-vous proposer une campagne nationale de sensibilisation au bien-être au travail afin que les salariés puissent retrouver sens et sérénité ?

En matière de santé publique, l'un de nos axes est la prévention. Donc, bien évidemment, nous ferons la promotion de la prévention des risques psychosociaux.

Redonner du sens et de la sérénité aux salariés est une priorité qui doit être partagée par ceux qui gouvernent le pays, les entreprises, les partenaires sociaux, les managers et les salariés.

PROTECTION SOCIALE

Question 8 : Quels sont vos intentions au regard du dispositif de prise en compte de la pénibilité ? Souhaitez-vous le pérenniser et le cas échéant lui apporter des modifications ou au contraire souhaitez-vous qu'il soit supprimé ? Le cas échéant, avez-vous une proposition alternative et quelle est elle ?

Nous voulons que la pénibilité soit vraiment reconnue. Par exemple, nous proposons pour le personnel hospitalier, la mise en œuvre de primes en lien avec la pénibilité des métiers.

De même, pour tous les salariés de droit public et privé, nous augmenterons la valeur du point retraite pour les métiers pénibles.

Question 9 : Quelles évolutions envisagez-vous d'apporter au CPA ?

Le CPA est un outil au service de la sécurisation et de la dynamisation des parcours professionnels.

Il s'inscrit dans la reconnaissance collective des droits des individus, quelles que soient leurs trajectoires ou statuts professionnels et donc en cohérence avec notre projet de société, pour la France.

Le CPA devra évoluer dans la durée pour enrichir l'offre des possibilités offertes aux personnes, sans pour autant se substituer aux avantages collectifs et favoriser ainsi la continuité des projets personnels dans les parcours professionnels.

Question 10 : Pensez-vous qu'il y ait matière aujourd'hui à repenser cette architecture de la couverture de soins afin d'en améliorer l'efficacité en réduisant notamment le reste à charge à l'instar du régime d'Alsace-Moselle d'assurance-maladie ?

Ce régime concerne 2,13 millions de personnes et prend la forme d'une assurance complémentaire obligatoire qui verse à ses bénéficiaires un complément de remboursement, en plus de ce que le régime de base de la Sécurité sociale prend en charge.

Je veux réunir des Etats généraux de la santé avec tous les professionnels concernés pour bâtir un régime de Sécurité sociale unique s'inspirant du régime d'Alsace-Moselle.

Par exemple, les consultations chez le médecin généraliste sont remboursées à 90% contre 70% pour le régime général et les séjours hospitaliers sont pris en charge à 100%. Son financement est possible grâce à une cotisation sociale supplémentaire, qui est actuellement de 1,50% des rémunérations des ayants-droits, y compris les retraités. Son budget annuel est un peu inférieur à 500 millions d'euros et il est tendanciellement à l'équilibre. Concrètement, après le remboursement du Régime général (environ 70%) et du Régime Local (26%), il ne reste que 4% de la base de remboursement à la charge de l'assuré.

Demain, nous devons permettre aux Français de bénéficier de soins de qualité accessibles en coût et en proximité. Pour atteindre cet objectif de réduction notable du reste à charge des assurés, nous nous inspirerons du régime d'Alsace-Moselle d'assurance-maladie.

Question 11 : Envisagez-vous de réformer le système de retraite de base ? Si oui quel type de réforme engagerez-vous ? Une réforme paramétrique consistant en une action sur les leviers des bornes d'âges, de la durée de cotisation ou une réforme plus profonde s'apparentant à une réforme systémique ?

Nous devons à la fois rassurer les Français en maintenant l'âge minimum de départ à la retraite et la durée de cotisations aux niveaux actuels tout en réformant notre système en fusionnant à terme les 30 caisses de retraite, simplifiant les règles de calcul avec un système unique à points permettant la modulation des points pour les retraités ayant fait face à des situations difficiles (travail pénible, handicap etc.).

Question 12 : Que comptez-vous faire pour préserver le pouvoir d'achat des retraités et améliorer celui des plus précaires d'entre eux ?

Nous mettrons fin au gel des pensions de retraites qui seront indexées chaque année à minima sur l'inflation. Il faudra également rétablir complètement la 1/2 part fiscale pour les veuves et s'opposer à toutes réformes allant dans le sens d'une diminution des pensions de réversion.

Les 8 milliards de contribution nette au budget de l'Union Européenne seront réaffectés au financement des petites retraites, ce qui permettra une augmentation de 100 € par mois pour 6 millions de retraités.

HANDICAP

Question 13 : Quelles sont vos propositions pour rendre le monde du travail plus inclusif ? Etes-vous favorable à des lois plus sévères ou du moins à obliger les entreprises et les acteurs publics à un respect strict et effectif de la loi du 11 février 2005 ?

Pour rendre le monde du travail plus inclusif, nous reverrons l'ensemble des dispositifs en faveur du handicap. Il nous faudra garantir l'accessibilité des lieux de travail, innover en développant des accessoires facilitant l'autonomie et l'indépendance des personnes.

Nous sommes favorables à un système de contrôle annuel renforcé ainsi que d'incitations pour permettre aux entreprises et administrations de contribuer l'accès à la formation et au travail pour les personnes en situation de handicap.

En ce qui concerne l'application de la loi de 2005 dont l'application a été reportée par les gouvernements successifs, nous construirons avec l'ensemble des partenaires (associations, collectivités locales, entreprises etc.) un agenda et un plan d'action concret.

FAMILLES

Question 14 : Si vous partagez cette approche que comptez-vous faire pour valoriser le temps consacré à leur famille (enfants et ascendants) de ceux qui font ce choix, à un ou plusieurs moments de leur vie ? Seriez-vous prêt à reconnaître ce temps comme une activité à part entière ? Pour ceux souhaitant concilier vie professionnelle et vie familiale, quelles améliorations entendez-vous apporter aux dispositifs existants mais insuffisants (accueil de la petite enfance et des ascendants) ?

Nous partageons votre regard sur l'importance de la famille et la nécessité de développer des solidarités intergénérationnelles. Notre constat est qu'aujourd'hui la politique familiale de la France n'est pas au niveau attendu par nos citoyens.

En ce qui concerne ceux et celles qui s'occupent de leurs ascendants ou descendants, nous leur permettrons de bénéficier à la fois de formations (dans le cadre du CIF ou CPF) ainsi que d'une VAE (Validation des Acquis de l'expérience) pour que ces périodes de vie puissent être reconnues dans le monde professionnel.

Sur le plan national, nous améliorerons les dispositifs existants en augmentant de 20 % les places de crèche, en renforçant le télétravail avec un maillage du territoire adapté, en doublant le nombre d'unités de soins palliatifs et en améliorant les conditions d'exercice des EHPAD.

LOGEMENT/FAMILLES

Question 15 : Dans un contexte de mutation de la famille et du marché du travail comment développer l'offre de logements adaptés à ces nouveaux besoins et ce à un prix abordable ?

Au-delà d'une gestion transparente en matière d'attribution des logements sociaux, nous innoverons en créant les conditions pour que les locataires puissent accéder à un contrat de location accession notamment en renforçant l'impact du prêt à taux zéro. Une garantie de l'Etat sur une partie de l'apport personnel devra également favoriser ce dispositif.

En complément, nous donnerons les moyens aux communes de faire du logement social en direct pour dynamiser le capital communal, assurer des revenus de fonctionnement complémentaires et favoriser la mixité sociale.

ECOLOGIE/RSE

Question 16 : Quelles sont selon vous les grands contours de cette politique environnementale ?

La France devra engager dans une transition énergétique et environnementale efficace et économiquement soutenable.

Notre politique environnementale visera à simplifier la fiscalité verte et à la rendre compréhensible aux Français qui pourront être conseillés par un guichet régional dédié.

Notre politique environnementale répondra aux enjeux d'indépendance énergétique de la France, la compétitivité de notre économie et la réduction des gaz à effet de serre.

Pour encourager l'économie circulaire dans notre quotidien et donc intégrer tous les secteurs de l'économie dans notre plan d'action, nous créerons une Agence publique d'investissement et construirons des choix pour notre pays à partir d'une consultation de type Grenelle de l'environnement.

Question 17 : Quelles garanties pouvez-vous nous apporter sur l'application de cette loi et sur la transparence des pratiques ? Défendrez-vous l'idée que les salariés et leurs représentants doivent être informés et consultés quant aux risques existants et quant aux mesures de vigilance prises pour les réduire ?

Protéger les personnes et donc maîtriser des risques suppose une démarche d'anticipation. Nous soutenons le droit à la protection des salariés et à l'information des représentants quant aux pratiques mises en œuvre pour assurer leurs bonnes conditions de travail.

Mon projet positionne les Collectivités locales en bras armés de l'écologie de proximité. Ainsi c'est au niveau local que les entreprises, et plus particulièrement les PME/TPE, devront être accompagnées pour identifier les risques et bâtir des scénarii de plan de sécurité.

En terme de méthodes, garantissant la transparence des pratiques, une Agence Publique d'Investissement regroupera les experts et les représentants des collectivités.

SERVICES PUBLICS

Question 18 : Au regard de l'évolution des besoins et des mutations de la société, quelle conception avez-vous des services publics de demain ? Quelles répercussions sur l'organisation de la fonction publique et sur ses effectifs ?

Nous défendons la place de la fonction publique et voulons doter la France de réels moyens pour faire face aux enjeux prioritaires pour nos citoyens.

Des effectifs en croissance avec des besoins ciblés réaffirmera le rôle de l'Etat : nous recruterons 30 000 représentants des forces de l'ordre et 10 000 personnels administratifs pour remettre les policiers et gendarmes sur le terrain ainsi que 50 000 soldats sur la durée du quinquennat.

Nous prévoyons également de revaloriser les rémunérations des enseignants ainsi que ceux des aides- soignants des EPHAD.

Ainsi nous redéployons 150 000 postes sur l'ensemble des fonctions publiques.

EUROPE

Question 19 : Etes-vous favorable à une harmonisation de la législation sociale, environnementale et fiscale européenne. Si oui quelles sont les voies pour y parvenir ?

Notre conviction est que nous devons pour notre pays remplacer l'Union Européenne par une Communauté des Etats européens. L'objectif de cette communauté sera de créer un espace de liberté, de paix et de prospérité.

La prospérité sera retrouvée notamment par la participation à un marché commun fondé sur une loyauté des échanges à l'intérieur ce qui implique une convergence fiscale, sociale et environnementale.

DIALOGUE SOCIAL

Question 20 : Quelles seront vos mesures pour la formalisation d'un dialogue social efficient en matière économique et sociale qui puisse permettre à chaque voix du syndicalisme de s'exprimer ?

Aujourd'hui les instances syndicales peuvent s'exprimer et négocier sur le plan national, au niveau des branches et au sein des entreprises. Nous veillerons à la pérennité de ces espaces qui permettent au dialogue social d'associer tous les acteurs concernés.